

COMMUNIQUE DE PRESSE

Suite à l'adoption de la loi Covid-19 et du Message Culture

Lausanne, le 30 septembre 2020

L'adoption de deux sujets essentiels pour le milieu culturel et évènementiel est un petit bol d'air pour notre branche mais des craintes et incertitudes restent présentes

Deux objets essentiels pour notre secteur, soit la loi COVID-19 et le Message Culture 2021-2024, ont été adoptés lors de la session parlementaire d'automne.

Loi COVID-19

La loi COVID-19 nouvellement approuvée par le parlement a été rendue publique le 29 septembre 2020. Grâce au gigantesque travail collectif des associations faitières et professionnels et aux soutiens de nos autorités, la branche culturelle et évènementielle continuera à être soutenue, du moins pour quelques temps.

artos tient à remercier ses nombreux partenaires pour le travail en commun réalisé jusqu'ici.

Un soutien pour la culture

L'adoption de la loi Covid-19 permettra à l'Office fédéral de la culture (OFC) de bénéficier de maximum 100 Mio supplémentaire pour le soutien aux entreprises culturelles. De plus, 20 mio de francs supplémentaires pour les acteurs culturels en grande difficulté pourront être distribués, par le biais de SuisseCulture Sociale.

artos est très reconnaissante de ces soutiens à fonds perdu, même si ceux-ci ne suffiront certainement pas à combler les pertes gigantesques auxquelles doit faire face notre secteur.

Un soutien pour les entreprises de l'évènementiel

artos est heureuse qu'un soutien à fonds perdu soit prévu pour les entreprises de l'évènementiel. Cependant, il y a encore beaucoup d'incertitudes qui seront éclaircies par l'ordonnance. Jusqu'à ce que les conditions et critères d'aides soient

Prolongation des APG et des RHT

Les mesures en cas de perte de gain seront prolongées jusqu'à fin juin 2020 pour les personnes qui ont subi une perte de chiffre d'affaire d'au moins 55%.

Les indemnités en cas de réduction de l'horaire de travail (RHT) seront prolongées pour les formateurs qui s'occupent d'apprentis (jusqu'au 31.12.2022) et pour les travailleurs sur appel qui ont un contrat de travail à durée indéterminée (jusqu'au 31.12.2021)

Informations sur *artos*

artos- Association Romande Technique Organisation Spectacle

artos est l'association professionnelle romande des métiers de la technique de scène et de l'administration culturelle et événementielle.

Nombre de membres structures : 163

Nombre de membres individuels : 199

Total de membres : 362

Total de professionnel-le-s : 4000 personnes

Type de structures membres : théâtres, entreprises de prestations, festivals, compagnies, salles de concert, producteurs, associations culturelles, écoles.

Type d'individus membres : professionnel-le-s de la scène culturelle romande, en particulier les administrateur-trice-s et les technicien-ne-s.

Contactés médias pour l'association professionnelle *artos*

Président, Matthieu Obrist – 079 442 30 12, matthieu.obrist@artos.net.ch

Secrétaire générale, Carmen Bender – 021 621 80 61 – 079 399 64 45, carmen.bender@artos-net.ch